

APPEL À PROJETS
2013

Créée en 2002, la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est, depuis 2009, une unité de service et de recherche associant le CNRS et les universités Paris 8 et Paris 13. Elle est membre du Réseau National des MSH (Gis).

Depuis 2004, la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord, Unité de Service et de Recherche n°3258 associant le CNRS et les universités Paris 8 et Paris 13, lance un appel annuel à projets sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes, sur la base des recommandations de son Conseil scientifique, en fonction des programmes antérieurs et au vu des priorités de la recherche aux plans national et international. Conformément à ses missions, la Maison vise par cet appel à susciter et à accompagner des programmes d'un haut niveau scientifique répondant aux trois critères de l'interdisciplinarité, de l'interinstitutionnalité et de l'internationalité prescrits par la Charte du Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme.

Ainsi la MSH a-t-elle labellisé et soutenu à ce jour plus de 300 programmes d'une durée de deux ans.

La MSH n'a pas pour vocation d'héberger des équipes constituées préalablement : elle accueille à titre provisoire les équipes de chercheurs impliqués dans les programmes qu'elle labellise. Cet accueil peut éventuellement s'élargir à d'autres Maisons, lorsqu'elles sont disposées à accueillir des chercheurs pour le compte de la MSH Paris Nord. Dans la limite des possibilités, elle assure l'accès à ses locaux, bureaux, salles de conférence et de séminaire ainsi que le soutien logistique aux chercheurs des programmes labellisés qui en font la demande (en priorité aux doctorants, post-doctorants et professeurs invités). Elle leur offre également toutes les facilités qui accompagnent son soutien telles qu'indiquées plus haut.

Les crédits structurels dont dispose la MSH ne lui permettent d'apporter qu'un soutien financier modeste à chaque programme labellisé, destiné à compléter des ressources principales dont les porteurs du projet retenu disposeront par ailleurs (et dont ils mentionneront le montant approximatif dans la demande).

OBJECTIFS

Les objectifs de cet appel à projets, dans la continuité de ceux qui l'ont précédé, sont les suivants :

- favoriser l'émergence de problématiques et méthodologies originales renouvelant objets, approches et paradigmes dans les domaines concernés par les axes de la Maison et y promouvoir des avancées scientifiques significatives à l'échelle nationale et internationale ;
- encourager la création de regroupements, réseaux et partenariats interdisciplinaires, interinstitutionnels et internationaux, en accompagner le développement, assurer leur visibilité, notamment grâce au Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme dont la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est un membre actif, et leur faire atteindre la taille nécessaire pour permettre aux chercheurs qui y sont impliqués de répondre avec succès aux appels d'offre nationaux et internationaux ;
- renforcer les collaborations inter-MSH par des collaborations associant formellement des équipes ou groupes de chercheurs relevant d'autres Maisons ;
- assurer à ces programmes, chaque fois que possible, des prolongements technologiques et de R&D grâce à la Plate-forme Arts, Sciences, Technologies intégrée au sein de la MSH depuis 2010 ;
- animer, dans le nord et nord-est francilien et avec le soutien des collectivités territoriales un pôle de débats et de réflexion autour des changements sociaux, des dynamiques culturelles et des mutations économiques et industrielles liés aux transformations des territoires, des modes de vivre et d'habiter et de l'espace public.

Les programmes s'inscrivent dans les axes « Industries de la culture & Arts », « Santé & Société », « Mondialisation, Régulation, Innovation » et « Penser la ville contemporaine » ; ils peuvent intéresser simultanément deux ou plusieurs thèmes dans l'un de ces axes ou plusieurs d'entre eux. La vocation de la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est d'assurer un soutien à la trentaine de projets qu'elle labellise annuellement afin que leurs responsables puissent ensuite, si le travail se révèle probant, soumettre des propositions plus développées au Conseil scientifique de leur université (BQR), à l'ANR et aux autres structures de financement nationales et internationales. Le budget réservé à cet appel est d'environ 60 000 euros, destiné à couvrir des frais de déplacement et de mission, des achats de petits matériels et de documentation, le recours ponctuel à des assistants de recherche et les dépenses de fonctionnement nécessaires à l'amorçage de collaborations ultérieures. La Maison des sciences de l'Homme n'a pas vocation à se substituer aux financements ordinaires de la recherche.

Une part importante du soutien de la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord consiste dans le label qu'elle confère aux programmes que son Conseil scientifique sélectionne et auxquels, grâce à ses différents services, elle apporte un soutien logistique dont l'utilité et l'efficacité sont unanimement reconnues par les équipes qui en bénéficient. Ce soutien comporte notamment l'accueil dans les locaux de chercheurs et de manifestations scientifiques, des aides à la gestion comptable, à la publication et à l'organisation de colloques, séminaires et journées d'étude, un soutien documentaire et informatique, des

actions d'information, de promotion et de diffusion des résultats scientifiques, éventuellement l'assistance à la valorisation et au partenariat avec des entreprises et milieux professionnels.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE

Les projets validés par le Conseil scientifique sont labellisés par la direction de la MSH.

Ceux-ci correspondent à l'un ou à l'autre des trois formats suivants:

- demande d'aide pour une action ponctuelle (événement scientifique, publications etc..),
- demande de soutien à une recherche exploratoire (constitution de réseau, organisation de séminaires, etc.),
- demande d'accueil d'un programme structurant.

Ces programmes sont d'une durée de deux ans, sans possibilité de reconduction ultérieure.

Les porteurs de projet sont invités à mettre très clairement en valeur la dimension originale de leur proposition. Indispensables sont, à cet égard, un état de l'art et de la littérature, ainsi que la référence aux équipes et programmes relevant de leur orientation, en France et à l'étranger.¹

Quatre conditions déterminent l'éligibilité des projets, en plus de leur qualité scientifique et de leur inscription dans les priorités de cette année :

- leur adéquation aux axes et thèmes de la MSH et/ou aux priorités transversales,
- leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle et internationale : les projets présentés par des chercheurs relevant d'une même équipe et/ou appartenant à une seule discipline, ne seront pas pris en compte ; l'internationalité suppose la participation d'un ou de plusieurs chercheurs localisés hors de France,
- un état précis du champ scientifique concerné (références bibliographiques à l'appui) mettant a contrario en valeur l'originalité et les apports potentiels de la recherche envisagée,
- la mention des échéances et la justification précise du calendrier (échancier détaillé).

Cet appel s'adresse à tous les chercheurs, quels qu'en soient le statut, le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France et à l'étranger, du moment qu'ils relèvent d'une structure susceptible d'être reconnue par la MSH. Les responsables de projets n'étant pas rattachés à un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou à un Établissement public à caractère scientifique et

¹ Les chercheurs souhaitant soumettre un projet sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec le ou les coordonnateurs du ou des thèmes auxquels ils comptent se rattacher, afin d'examiner avec eux la pertinence de leur projet par rapport aux priorités de la MSH et d'envisager d'éventuelles associations avec d'autres projets également candidats à la labellisation et au soutien.

technologique sont priés d'examiner avant son dépôt avec les coordonnateurs du ou des thèmes auxquels ils souhaitent se rattacher, éventuellement avec la Direction de la Maison, les conditions et modalités du soutien éventuel à leur projet.

MODALITÉS

Les projets sont transmis en version électronique aux coordonnateurs du (ou des) thème(s) concerné(s). Après s'être assurés du respect des conditions d'éligibilité et de leur pertinence par rapport au(x-) thème(s), ceux-ci les transmettront, accompagnés de leur avis, via Camilla Rocca, responsable du suivi des programmes scientifiques, et avec l'accord du ou des coordonnateurs des axes, à la Direction de la Maison au plus tard le 4 octobre 2013. À l'exception des projets en réponse à l'appel conjoint MSH/Plaine Commune, les autres projets transmis directement à la Direction, sans être passés par les coordonnateurs, ne pourront être pris en compte.

Ces projets seront soumis au Conseil scientifique, dont, selon les cas, deux ou quatre évaluateurs seront sollicités. Les évaluations du Conseil scientifique seront connues en fin décembre 2013. Ces résultats et les propositions de la MSH concernant les financements et le soutien seront communiqués aux coordonnateurs en janvier 2014, qui, après harmonisation, les transmettront aux porteurs des programmes et réuniront les chercheurs concernés pour envisager avec eux leurs besoins et les modalités de leur implication dans la MSH.

Le soutien de la MSH est compté en année civile. Les projets de deux ans présentent le détail annuel du soutien demandé ; l'avis du CS vaut pour la durée totale de la demande ; en revanche, le soutien et le financement accordé par la MSH est annuel, les porteurs de projet ayant à fournir un bref bilan de leur activité au terme de la première année (cf formulaire).

PRIORITÉS DE L'APPEL 2013

Les priorités de l'appel 2013 sont les suivantes :

- favoriser les projets inscrivant les sciences sociales dans les usages du numérique : développement d'outils collaboratifs en ligne, numérisation documentaire (liée notamment au programme CORPUS), recherches sur les nouvelles pratiques sociales du numérique ;
- développer les thématiques transversales à plusieurs axes comme la question des activités sociales dites « informelles » ;
- développer des collaborations entre équipes et chercheurs relevant des établissements impliqués dans le Campus Condorcet (dont l'équipe de préfiguration est hébergée à la Maison des Sciences de l'Homme depuis janvier 2009), ainsi qu'avec les équipes membres des Gis « Genres » et "Participation du public, décision, démocratie participative" hébergés à la MSH ou des équipes et chercheurs relevant d'autres Maisons des Sciences de l'Homme ;
- favoriser les projets associant des chercheurs SHS et non SHS. Comme les années précédentes, cet appel à projets comporte une partie conjointe entre la MSH Paris Nord et la Communauté d'agglomération Plaine Commune (cf. fin du document). Le budget du projet retenu se montera à 3 000 euros.

AXE 1 INDUSTRIES DE LA CULTURE ET ARTS

Coordonnateur : Pierre Moeglin - pierre.moeglin@wanadoo.fr

THÈME N°1 : « ENVIRONNEMENT VIRTUELS ET CRÉATION »

Coordinatrice : Anne Sédès – anne.sedes@mshparisnord.fr

Depuis l'origine, ce thème fédère les approches poétiques et esthétiques, informatiques, artistiques et cognitives des arts électroniques : geste, son et image dans les environnements virtuels dédiés à la création, installations et scénographies interactives dans les arts expérimentaux, extension du musical vers l'intermedial. On s'intéressera cette année à l'extension de ces approches à d'autres domaines, notamment ceux du jeu vidéo, de l'éducation ou encore de la santé. On s'intéressera en particulier à la thématique du soma. Des projets en ce sens convergent avec d'autres thèmes de l'axe 1, ou avec des projets de doctorants de l'EDESTA de l'Université Paris 8.

Pour les deux ans à venir, la thématique de la mixité musicale et de son extension intermediale sera également mise en valeur, dans des démarches doctorales associant environnements virtuels, recherche et création, et dans une perspective internationale.

Le thème 1 accueillant le projet sur la "spatialisation du son par les musiciens, pour les musiciens/bibliothèque HOA", attaché au projet Labex H2H de l'université de Paris 8 jusqu'à fin 2014, on gardera un intérêt particulier pour la thématique de la mise en espace du son, ses moteurs de traitement, ses interfaces de jeux, ses représentations sur le plan temporel et son potentiel de création.

L'apport de la MSH Paris Nord sera d'ordre industriel (accueil, développement et valorisation de projets dans ses murs) autant que financier.

THÈME 2 : « INDUSTRIES DE LA LANGUE »

Ce thème n'accueillera donc pas de programme cette année. En revanche, toute manifestation d'intérêt sera bienvenue dès maintenant et pourra être prise en compte à partir de l'an prochain ;

THÈME 3 : « SOCIO-ÉCONOMIE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION »

Coordonnateurs :

Philippe Bouquillion - p.bouquillion@free.fr

Yolande Combes - yolande.combes@wanadoo.fr

Tristan Mattelart - tristan.mattelart@univ-paris8.fr

Les recherches menées dans le cadre du thème portent, depuis sa création, sur les spécificités et dimensions industrielles des domaines de l'information, de la communication et de la culture. Si ces orientations restent d'actualité cette année, les travaux pourront également s'ouvrir à la question des industries créatives. Les projets pourront ainsi porter sur la socio-économie des industries créatives, en particulier sur leurs composantes les moins étudiées à ce jour : l'artisanat, la mode, le design. En lien avec les problématiques privilégiées au sein du thème, les questionnements traiteront notamment de la pertinence et de la valeur heuristique des théories traditionnellement appliquées aux industries culturelles pour rendre compte des filières du design, de la mode, de l'artisanat et des jeux vidéo.

De même, les articulations qui se construisent entre, d'un côté, la mode, le design, l'artisanat, les jeux vidéo et, de l'autre, les industries de la culture et de la communication pourront faire l'objet d'une attention particulière. Les projets visant à valoriser les résultats de recherches déjà conduites sur les industries créatives seront les bienvenus. Le thème invite à appréhender les mutations que connaissent les médias et les industries culturelles à partir non seulement de la perspective des acteurs dominants, mais aussi de celle des acteurs se situant à la périphérie du système, qu'ils se présentent comme « indépendants », comme « alternatifs » ou autres. Ces acteurs qui, dans certains des secteurs considérés, restent relativement sous-étudiés n'en sont pas moins importants en cela qu'ils affectent le cœur même du système. De la même manière, les travaux reposant sur une analyse socio-économique et socio-politique des médias des minorités seront-ils encouragés. Les recherches menées dans le cadre de ce thème gagneront enfin à se pencher sur la manière dont les acteurs étudiés en son sein déploient leur activité à une échelle internationale. Les projets sont ainsi incités à s'intéresser aux enjeux suscités par la circulation transnationale des contenus, des savoir-faire, des modèles culturels ou des talents des industries et des médias appréhendés.

THÈME 4 : « APPAREILS, ESTHÉTIQUES, ARTS ET INDUSTRIES »

Coordonnateurs:

Jean-Louis Déotte - jldeotte@club-internet.fr

Jacques Boulet - boulet.jacques@free.fr

Germain Roesz - roesz@unistra.fr

Depuis ses débuts le thème travaille sur l'hypothèse que les appareils esthétiques constituent un milieu entre arts et industries culturelles. Le colloque « *Le Milieu des appareils* » a été publié en 2009. Dans la continuité des séminaires sur l'œuvre de W. Benjamin et le projet sur la question de l'image politique chez W. Benjamin, il s'agit d'aborder d'autres pistes de recherche dans le cadre de ce qu'en Allemagne on appelle « sciences ou théories des médias ». Il s'agit notamment d'entamer la traduction d'un certain nombre de textes fondateurs qui ne sont pas connus en France.

Les ateliers de l'art contemporain. La valeur de l'art.

Les acteurs de l'art sont-ils les derniers résistants au néo-libéralisme général ? L'analyse de la réalité socio-économique des lieux de production de l'art contemporain, en particulier de ceux qui se nourrissent du marché le plus spéculatif, à travers les foires les plus réputées comme celles de Bâle, les musées de « collectionneur » comme à Venise, est tout autre. Dans un

monde où la dérégulation est la règle, un atelier n'est plus un lieu de formation et d'initiation comme à la Renaissance ou à l'âge classique, mais une PME hyper-performante où les jeunes stagiaires sont cantonnés aux gestes répétitifs et où l'horizon éthique est celui du droit à l'image préservé par un juriste clef de voûte du système. Il s'agit d'étudier in vivo quelques uns des cas les plus exemplaires.

Média, appareils et espace politique.

Si l'espace politique « moderne », la démocratie représentative, est indissociable de l'écriture projective, c'est-à-dire des appareils « analogiques » qui comme la perspective, la photographie, le cinéma, enregistrent sur un écran supposé transparent les traces de ce qui apparaît, que se passera-t-il politiquement avec l'avènement d'une autre écriture qui n'est pas étrangère à la projective, mais totalement programmée, à savoir l'écriture numérique ? L'étude s'attachera aux modifications que subit le « réel » du fait d'un enregistrement numérique du côté, par exemple, d'événements qui relèvent d'une violence extrême, catastrophes naturelles ou atteintes aux droits de l'homme dont des non-professionnels seraient « témoins ». Que serait un espace politique « immersif », à l'opposé de l'espace frontal de la représentation ?

THÈME 5 : « CRÉATION, PRATIQUES, PUBLIC »

Coordonnateurs:

Cécile Vallet - cecile.vallet@univ-paris13.fr

Jean-François Dusigne - jean-francois.dusigne@orange.fr

Le thème fédère les programmes visant à rendre compte, dans leur multiplicité, des modalités et processus propres aux pratiques performatives et spectaculaires dans des temps et lieux divers.

Les programmes accueillis devraient contribuer, par la théorisation des expériences pratiques, à une meilleure connaissance des incarnations de l'imaginaire de groupes ou communautés culturels du monde entier, en veillant à lever les pièges de l'ethnocentrisme, à contextualiser chaque domaine, en repérant spécificités et interférences entre les cultures, en considérant les enjeux historiques, esthétiques, sociaux et politiques, ainsi que les conditions matérielles et économiques.

Au-delà de l'analyse des œuvres et des formes, les projets prêteront attention non seulement aux pics émergents que sont les spectacles, mais aussi à leur gestation.

Le souci de clarification épistémologique et la quête de méthodes conduiront à interroger les modalités d'apprentissages, de transmission, ainsi que les processus de création individuels et collectifs, et les directions d'acteurs (dans le sens large du terme), dans des espaces publics, ouverts ou cadrés, des scènes aux écrans.

Seront notamment appréciés les projets partant de la notion d'enaction (F. Varela) et des travaux sur la composante biographique du champ culturel. Ces projets pourront s'efforcer d'analyser les différents statuts de l'art et des métiers d'art dans les sociétés et groupes sociaux selon qu'ils sont dominants ou dominés. Dans quelle mesure le statut socio-esthétique de l'artiste l'emporte-t-il sur la reconnaissance de son savoir-faire ? Le statut social de la pratique a-t-elle une incidence sur les modalités de l'apprentissage ? Ces questions font déjà partie d'un programme de recherche engagés cette année en partenariat entre la MSH et des chercheurs et

praticiens du Campus Caraïbéen des Arts de Fort de France, visant à mettre en évidence l'importance des pré-supposés normatifs dans la réception de l'œuvre et sa description.

Sur la question de l'apprentissage, le thème accueillera notamment des projets portant sur l'intérêt des pratiques théâtrales, musicales et sportives chez des enfants avec autisme, avec une attention particulière à ceux qui privilégient des espaces agentifs dans lesquels chaque enfant avec autisme a les moyens d'utiliser spontanément l'imitation comme mode de communication.

En considérant le vécu, la subjectivité et les compétences du chercheur, en s'attachant à contextualiser et à cadrer les conditions de l'enquête, les démarches pourront s'appuyer sur le témoignage, l'observation participante et l'expérimentation, avoir pour visée de spécifier les outils, préciser les protocoles les plus adéquats pour décrire et analyser des processus d'incarnation de l'imaginaire qui, tout en reflétant une vision du monde, relèvent de l'éprouvé, de l'expérience relationnelle et de l'échange sensible.

Cette orientation est donc résolument pluri-, inter- et transdisciplinaire et, bien évidemment, internationale. Son originalité est d'associer spécialistes des arts du spectacle vivant, anthropologues, ethnologues, ethnolinguistes, économistes, sociologues, spécialistes des neurosciences, des sciences cognitives et artistes-praticiens.

Par ailleurs, les programmes retenus auront pour objectif prioritaire de fournir d'utiles contributions aux colloques et autres manifestations d'envergure prévues à la MSH en 2014 destinées à rendre compte des travaux réalisés dans le domaine, à dresser un état de l'art et à ouvrir de nouvelles perspectives.

THÈME 7 : « ANTHROPOLOGIE DE LA COMMUNICATION »

Coordonneurs:

Béatrice Fracchiolla - beatrice.fracchiolla@mshparisnord.fr

Georges Chapouthier - georges.chapouthier@upmc.fr

Les perspectives proposées par les différents chercheurs du thème concernent l'anthropologie de la communication au sens large. Dans un sens plus restreint, notre attention se focalise sur la ou les manières de construire une épistémologie et une éthique de la relation à l'autre problématique conceptuelle, élaboration d'outils de réflexion - et cela, quels que soient les modes de communication., dans un monde où les frontières entre réel et virtuel, monde donné/naturel et monde médiatisé/culturel sont de plus en plus floues. Parallèlement, il s'agit aussi de chercher, d'observer, d'analyser la ou les manières dont une épistémologie et une éthique de la relation à l'autre sont construites dans la communication - analyse de terrain, observation, recueil de corpus : à travers quels modes de communication ? Selon quelle économie ?

Dans cette optique, les projets actuellement en cours s'intéressent plus particulièrement aux situations critiques (par exemple dans le cadre de la violence verbale), ainsi qu'aux situations médiatisées, plus particulièrement à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'un des points d'intérêts majeurs est actuellement l'analyse d'une relation à l'autre en cours de construction lors d'une nouvelle rencontre médiatisée, et la manière dont elle se construit relativement aux contraintes mêmes du ou des médias utilisés.

C'est pourquoi, au-delà du sens strictement linguistique des mots, nous nous attachons également à observer, analyser leur valeur afin de comprendre comment une philosophie du langage peut rester possible, quels que soient les media communicatifs utilisés.

AXE 2 SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Coordinatrice : Dominique Memmi - dominique.memmi@csu.cnrs.fr

THÈME 1 : CORPS ET SCIENCES SOCIALES

Coordonnateur : Gilles Raveneau - gilles.raveneau@mae.u-paris10.fr

Ce thème est consacré au rapport que les sciences sociales entretiennent avec les corps et les sensorialités : l'histoire de ce rapport depuis la naissance des sciences sociales, les questions épistémologiques et méthodologiques qu'il soulève, les connotations idéologiques qui lui sont liées. Cette réflexion se développe depuis huit ans au séminaire pluriannuel « 'Corps' et sciences sociales » ainsi que lors des congrès de l'Association Française de sociologie ou de journées d'étude consacrées à ces questions. Cette réflexion a donné lieu à plusieurs publications collectives et ne demande qu'à être poursuivie.

Notre objectif cette année, dans la continuité du programme de l'an passé, est d'inciter des chercheurs en sciences sociales à s'intéresser aux situations sociales sensibles, aux réactions somatiques et aux affects négatifs qui en accompagnent le traitement, secrétés notamment lors de certaines situations professionnelles. Quels sont les petits arrangements professionnels avec les affects et les usages sociaux du corps qu'ils suscitent ? On pourra ainsi se pencher sur les professionnels du « sale boulot », les agents socialement mandatés pour administrer ce qui répugne et dégoûte, sur les formes de la « pénibilité » et le travail émotionnel qu'elles engagent. Le travail émotionnel nécessite en effet de régler la tension affective entre un contrôle des émotions et leur expression, entre ce l'on éprouve réellement et les règles affectives à l'œuvre dans les situations sociales et culturelles. On accordera une attention particulière aux propositions qui analyseront les transformations des seuils de la sensibilité à l'égard de ces réalités sociales. Les approches mobiliseront de préférence une perspective empirique et interdisciplinaire.

THÈME 2 : CONSTRUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS MÉDICAUX

Coordinatrice : Elisabeth Belmas - elisabeth.belmas@wanadoo.fr

A une vision de l'édification des savoirs médicaux impliquant un double mouvement de progrès et d'accumulation, telle que l'histoire de la médecine l'a longtemps représentée, s'est substituée, sous l'influence des études sur la science, les techniques et les pratiques médicales, une lecture moins linéaire,

plus attentive à des moments historiques et des configurations sociales dans lesquelles ces savoirs sur la santé et les maladies ont été produits. Mais tout autant que la production de connaissances, ce sont les usages sociaux et leurs conséquences que la recherche analyse aujourd'hui, tant les sciences biologiques et les pratiques cliniques ne sont plus séparables des enjeux de société dans lesquelles elles sont prises ou même auxquelles elles donnent lieu. La pertinence de la constitution d'une thématique autour de la construction et de la diffusion des savoirs médicaux peut ainsi être vue sous le double aspect, du lien entre présent et passé, et de l'interaction entre production, diffusion et utilisation des savoirs. Ce thème rassemble surtout des historiens.

Dans la continuité des appels précédents, nous proposons d'accueillir, cette année, deux types de travaux : ceux, d'une part, s'intéressant aux questions relatives à la santé des travailleurs et à la construction des systèmes d'assistance sanitaire ; ceux, d'autre part, concernant l'histoire de la psychiatrie, de la vieillesse et de la place des personnes âgées dans les sociétés.

THÈME 3 : DIRE LA SANTÉ MENTALE AUJOURD'HUI

Coordonnateurs:

Samuel Lézé - samuel.leze@ens-lyon.fr

Estelle D'Halluin - Estelle.Dhalluin@univ-nantes.fr

Loriane Brunessaux - loriane.brunessaux@yahoo.fr

Ce thème est consacré à l'étude des troubles du lien social (« déviances », « souffrances », « dépendances », « prise de risques ») et aux manières, socialement légitimes, de dire la santé mentale aujourd'hui. A partir d'une histoire épistémologique et critique, les programmes accueillis cherchent à penser la constitution d'un espace intellectuel, scientifique et professionnel autour de ces objets de recherche et leur construction en sciences sociales.

Cette année, le thème explore deux axes prioritaires :

1. La production des savoirs psychiatriques en situation coloniale et postcoloniale.
2. La circulation et l'usage des savoirs en santé mentale en dehors de la psychiatrie (e.g. à l'école, l'hôpital, l'entreprise, etc.).

THÈME 4 : LA BIOLOGISATION DU SOCIAL : DISCOURS ET PRATIQUES

Coordonnateurs:

Sébastien Lemerle - sebastien.lemerle@u-paris10.fr

Carole Reynaud-Paligot - c.reynaud-paligot@orange.fr

Les neuro-sciences et la génétique, sciences en pleine expansion, investissent de plus en plus la sphère sociale : dépistage des enfants « surdoués » ou présentant des « troubles du comportement », respects des « biorythmes » scolaires, émergence de la neuropsychiatrie, du neuromarketing. Le phénomène semble présent dans de nombreux espaces sociaux : éducation, sécurité, économie, communication, sport, etc.

L'objectif de ce thème est de fédérer et d'impulser des recherches sur la « biologisation » des discours et leurs applications pratiques. Une perspective historique doit permettre de dégager ces évolutions, et de comprendre le contexte qui les secrète et qui donne au phénomène des modalités différentes de celles connues aux siècles antérieurs.

En relation avec ce thème de recherche :

- un séminaire pluri annuel : « Processus sociaux de construction de l'identité. Naturalisation et biologisation du social » à l'EHESS, depuis 2007. (Francine Muel-Dreyfus et Dominique Memmi)

- des journées d'études « Les usages sociaux des sciences du cerveau », mai 2012 ; « La biologisation du social : un état des pratiques », septembre 2013 (C. Reynaud-Paligot et S. Lemerle)
- un projet de recherche en cours : les « Enjeux sociaux des recherches et des pratiques récentes en matière d'analyse de l'ADN en médecine légale » (coordonné par Joëlle Vailly, INSERM).

THÈME 5 : CORPS ET POLITIQUE

Coordonnateurs:

Emmanuel Taïeb - emmanuel.taieb@iep-grenoble.fr

Stanis Perez - stanis.perez@mshparisnord.fr

Ce thème vise à éclairer, à la lumière du passé, les profondes évolutions que la biopolitique – cette administration politique des corps et des populations – a connues depuis quatre décennies sur le plan des dispositifs tant techniques et politiques (délégation des décisions de vie et de mort aux agents sociaux, biométrie), que discursifs (émergence de la « bioéthique ») et idéologiques (re-sacralisation laïque de la vie, gouvernement des conduites corporelles) qui consacrent en le masquant un processus accéléré de politisation des savoirs et des questions biologiques, dans lequel les sciences sociales sont fortement engagées. S'inscrivent ici notamment les travaux menés en collaboration avec l'Association française de Sociologie (Réseau thématique 17 : « Gestion politique du corps et des populations »).

Notre objectif est d'inciter, cette année, des chercheurs relevant des sciences et de l'histoire du politique à se pencher de manière aussi systématique que possible sur les usages pratiques et symboliques du corps dans l'espace politique : mise en scène et symbolique du corps du chef, mise en scène de la mort infligée par les États et de la mort des puissants, auto-mutilation (suicide, grève de la faim) comme arme politique, dimension somatique curieusement pérenne de l'action manifestante, tatouages, caricatures et auto-dérision corporelles comme instrument d'expression etc. Toutes les analyses, de préférence empiriques, mettant l'accent sur les évolutions historiques des deux derniers siècles et jusqu'à aujourd'hui, seront les bienvenues. Cette réflexion sera aussi menée notamment au sein d'un séminaire « Corps et politique » (D.Memmi & E.Taïeb).

THÈME 6 : ESPACE, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Coordonnateurs:

Vincent Godard - vgodard@univ-paris8.fr

Giovanni Prete - prete@univ-paris13.fr

Considérant que les questions liées à l'environnement sont de plus en plus posées du point de vue de leurs conséquences pour la santé, mais qu'au-delà des dimensions pathogènes des transformations environnementales, il convient de rendre compte des formes contemporaines de production et d'utilisation de l'espace, de l'espace urbain comme de ses marges ou des espaces ruraux, les chercheurs relevant de ce thème associent étroitement les approches physiques des milieux et les approches sociales portant sur les populations qui les occupent ou

les fréquentent. De cette association les travaux sur les risques (notamment sanitaires et épidémiologiques) réalisés au sein du thème au cours des années antérieures montrent clairement la nécessité.

Telle est donc à nouveau la priorité assignée aux projets appelés à s'inscrire dans ce thème cette année. Deux questions ont été introduites en 2013 : celle de l'accessibilité aux structures sanitaires et de maillage des « territoires de santé » et celles relatives à l'acceptabilité: acceptabilité par les publics d'initiatives visant à les traquer/tracer dans leurs déplacements par le biais de procédures informatiques, éventuellement à effectuer sur eux des prélèvements biologiques en vue de faire progresser la science ; acceptabilité en termes de coût/bénéfice, notamment par rapport à une vaccination qui peut avoir des effets secondaires.

On y ajoutera en 2014, des recherches qui interrogent la manière dont le lien entre santé du corps et environnement est investi comme objet de travail dans les arènes scientifiques (une sociologie des sciences ou de la production des savoirs) et comme objet de mobilisation politique (une sociologie des controverses qui entourent le développement d'enquêtes épidémiologiques ou de travaux toxicologiques en santé environnementale)

Si, logiquement, la géographie est la discipline directement mobilisée dans ce thème, celui-ci y associe des sociologues, des historiens et des représentants d'autres disciplines des SHS et des sciences du vivant. À cet égard, les candidats pourront utilement se reporter, à titre d'exemple, au projet Expolyme, lauréat de l'appel à projets inter-MSH 2012, à l'initiative des chercheurs de ce thème, en relation avec une équipe de la MSH « Rhône-Alpes ». Enfin, dans la perspective de l'installation de la MSH en ses nouveaux locaux, seront privilégiés des projets susceptibles de donner lieu à des partenariats avec les collectivités territoriales.

AXE 3

MONDIALISATION, REGULATION, INNOVATION

Coordonneurs:

Benjamin Coriat - coriat@club-internet.fr

François Moreau - francois.moreau@univ-paris13.fr

Centré sur les déterminants et les effets de la régulation des activités économiques et sociales dans le contexte de la globalisation, cet axe a vocation à accueillir toute réflexion combinant dimensions théoriques et empiriques sur les conditions de formation des nouvelles régulations et de réglementation des activités économiques et sociales ainsi que sur leurs effets.

APPEL EXPLORATOIRE

Sur la base du travail effectué ces dernières années, l'axe lance un appel exploratoire dans la perspective de l'ouverture d'un nouveau thème concernant la régulation et les modèles d'affaires dans l'économie numérique

Il s'agit de s'intéresser à l'impact de l'émergence de l'économie numérique, comprise au sens large comme les transformations induites par les technologies digitales dans l'ensemble de l'économie, sur la régulation et sur les modèles d'affaires adoptés par les entreprises comme

- la concentration croissance de secteurs innovants à forte croissance qui tendent vers des structures oligopolistiques voire monopolistiques (cf. les positions d'Apple, de Microsoft, de Google, de Facebook ou encore de Amazon sur leurs marchés respectifs) ;
- la servicialisation. A l'ère numérique, une économie de services se substitue à une économie de biens tangibles tout en remplissant les mêmes fonctions (cf. le *Cloud Computing*). Apple représente l'archétype de cette évolution d'une économie fordienne vers une économie de fonctionnalités. Se développe également de manière croissante une économie de bouquets où les ventes groupées se substituent aux ventes simples ;
- la redéfinition du rôle du consommateur avec une implication croissante dans des maillons de la chaîne de valeur dont il était auparavant absent : l'innovation-produit avec l'émergence des phénomènes de co-création et d'open-innovation, le financement de l'innovation avec le crowdfunding ou encore la prescription (via les réseaux sociaux).

Sur le fonctionnement des marchés, il en résulte la remise en cause des modèles économiques des entreprises (Comment créent-elles de la valeur pour les consommateurs et, surtout, comment parviennent-elles à capturer cette valeur ?) Le numérique apparaît souvent comme une technologie disruptive qui rend obsolètes les modèles économiques des firmes en place. L'autre conséquence est une intervention publique sans doute de plus en plus justifiée et pourtant de plus en plus complexe comme la remise en cause des politiques fiscales ou de régulation des contenus. La numérisation engendre également des réflexions plus spécifiques en matière d'intervention publique, comme celle sur la neutralité d'Internet.

THÈME 1 : ANALYSE, MESURE ET ÉVALUATION DU DROIT ET DE LA RÉGLEMENTATION

Coordonnateur : Thierry Kirat - thierry.kirat@dauphine.fr

L'objectif de ce thème est de renforcer la compréhension de la place du phénomène juridique et réglementaire dans les transformations économiques et sociales qui s'opèrent dans le monde contemporain et leur régulation. Sa visée spécifique, d'ordre analytique et méthodologique, est donc de dépasser les limites des analyses monodisciplinaires. De fait, les analyses juridiques s'attachant exclusivement à l'étude et à la description des normes en vigueur ne débouchent ni sur l'étude de leur mise en oeuvre ni sur leur évaluation ; quant aux analyses économiques, elles sont généralement peu disertes sur le contexte juridique et réglementaire des objets analysés.

La priorité sera notamment mise sur les conditions d'observation empirique des effets économiques et sociaux des règles juridiques et des institutions qui leur sont liées à différentes échelles : internationale, nationale, voire régionale. Une perspective institutionnelle et appliquée en constituera le cadre de référence. Celle-ci se justifie par l'attention portée aux institutions et aux règles nécessaires au fonctionnement des marchés et, plus largement, aux processus économiques. Ainsi, les théories des variétés du capitalisme pourront être mises en rapport avec les systèmes et cultures juridiques nationaux.

Les programmes retenus s'attacheront, de manière complémentaire, à situer juridiquement les objets d'études empiriques des chercheurs concernés (des droits de propriété intellectuelle à la « pension industry ») et à organiser une réflexion collective sur les méthodes appropriées à la prise en compte du phénomène juridique (des indicateurs de réglementation à la jurisprudence en passant par les méthodes quantitatives – analyses de données et économétrie).

Cette année, le thème souhaite accueillir des projets novateurs et/ou exploratoires sur les questions suivantes :

- méthode du droit comparé et analyse économique des traditions juridiques
- effets de l'héritage colonial sur la gouvernance et les institutions publiques d'une part, sur la croissance et la sortie de la pauvreté dans les PED
- droit comparé de la régulation des marchés financiers et des sociétés cotées
- droit et économie comparés des droits de propriété(application au foncier, aux actifs immatériels)

THÈME 2 : ENTREPRISES, INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS

Coordonnateurs :

Yuri Biondi - yuri.biondi@free.fr

Olivier Weinstein - olivier.weinstein@wanadoo.fr

Ce thème accueille des chercheurs désireux d'avancer dans la compréhension des formes organisationnelles majeures qui structurent nos sociétés, en mariant différentes approches : théories des organisations et approches institutionnalistes, approches sociologiques, historiques et juridiques.

Une importance particulière sera accordée à l'analyse des processus d'innovations technologiques, organisationnelles, institutionnelles et sociales, en centrant la perspective sur

les dimensions systémiques de ces processus. Les points suivants sont proposés à la réflexion et à la recherche :

- l'analyse des entreprises contemporaines en tant qu'organisations et institutions, intégrant la dimension d'intérêt public (ou de « responsabilité sociale des entreprises »). Cela inclut l'analyse des modes d'organisation et de « gouvernance » (notamment les questions concernant la gouvernance actionnariale et partenariale) et le rôle des systèmes de représentation et d'évaluation, et plus particulièrement des systèmes comptables. Un intérêt particulier sera porté à l'analyse des formes légales et de leur évolution (droit des sociétés et droit des affaires, systèmes fiscaux, droit du travail, droits de propriété...), le cas échéant en relation avec les recherches menées dans le thème n°1.
- l'analyse des organisations publiques et organisations sans but lucratif. On cherchera notamment à explorer les réformes et transformations du secteur public dans le panorama européen et international, à commencer du nouveau management public (« New Public Management »), de la LOLF et des EPSAS (« European Public Sector Accounting Standards »), mais aussi les changements que celles-ci engendrent sur le fonctionnement des organisations publiques, et, par exemple, des universités.

Le thème accueillera préférentiellement les projets répondant à l'une ou l'autre des cinq questions suivantes :

- A quoi servent effectivement les marchés financiers, notamment en ce qui concerne le financement des entreprises ?
- Comment analyser les groupements d'entreprises, notamment en ce qui concerne leurs structures juridiques et financières, du point de vue de la globalisation et des problèmes transnationaux de fiscalité qu'elles posent ?
- Comment analyser les réformes et transformations en cours des normes comptables et de contrôle de la dette souveraine et du déficit public, particulièrement en Europe, dans le cadre des politiques d'austérité et de recours aux marchés de la dette nationaux, européens ou internationaux ?
- Quels modes spécifiques d'organisation et de gouvernance caractérisent-ils les industries de la culture ? Ces projets pourront être également rattachés au thème 3 de l'axe 1.
- Quelles sont les formes d'entreprise, et là encore, les modes propres d'organisation et de gouvernance dans les activités qualifiées de « fondées sur la connaissance » (activités à haute technologie ; entreprises de services reposant sur des hautes qualifications spécialisées, telles que cabinets comptables, d'avocat ou de consulting...) ?

THÈME 3 : DROITS DE PROPRIÉTÉ, DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET MARCHÉS

Coordonnateurs :

Fabienne Orsi - fabienne.orsi@ird.fr

Benjamin Coriat - coriat@club-internet.fr

Le thème met l'accent sur la construction sociale des marchés, à la lumière des effets que les systèmes de propriété intellectuelle ont sur les conditions de la formation de ces marchés et de leur fonctionnement. Le thème accueillera également des recherches consacrées à l'analyse des conventions et accords librement consentis, sous la forme des « communs » intellectuels, permettant l'accès et le partage des informations, voire l'innovation co-construite. Les domaines d'application privilégiés sont les industries de la pharmacie et de la santé.

S'agissant des services de santé et des médicaments, la montée en puissance des brevets, assurée notamment par la signature des ADPIC en 1994, les met désormais au cœur du marché des soins, suscitant, notamment au niveau international, la montée de nouvelles et fortes inégalités. Dans cet esprit, comment analyser et comprendre le rôle des « global health initiatives », plus généralement la montée de nouveaux acteurs en santé publique (dont au premier chef différents types d'ONG) qui viennent occuper des positions abandonnées (ou non occupées) par les systèmes de santé publique.

Le rôle des brevets dans la constitution des marchés de la santé, y compris dans sa dimension internationale, et la concurrence que les spécialités brevetées entretiennent avec les génériques, constitue une autre des interrogations traitées dans ce thème.

Enfin cette année une attention toute particulière sera apportée à toute proposition permettant de comprendre et d'analyser les conditions de la formation d'un (ou de) marchés(s) spécifique(s) de la PI et des brevets : méthodes d'évaluation des actifs intangibles que sont les titres de PI, identification des nouveaux acteurs gestionnaires et offreurs de titres de PI, nature des transactions auxquelles donne lieu la PI ...

THÈME 4 : FINANCE, MONDIALISATION ET PRODUCTION DES RÈGLES

Coordonnateurs :

Dominique Plihon - dplihon@orange.fr

Esther Jeiffers - esther.jeiffers@univ-paris8.fr

Ce thème accueillera des programmes portant, en particulier, sur la question de la production des règles internationales dans le contexte de la mondialisation financière, en vue d'améliorer notre compréhension des règles internationales qui influencent le fonctionnement de l'économie mondiale et d'analyser le comportement des acteurs et institutions qui participent à l'élaboration de ces règles ou qui ont une influence importante sur leur élaboration.

Différents types de règles feront l'objet des recherches : lois, directives, ou règles plus informelles (codes de bonne conduite). Les acteurs à prendre en compte incluront les entreprises et les acteurs financiers transnationaux, les autorités publiques (par exemple, les États, les Banques centrales et le Comité de Bâle pour les banques), les autorités privées (IASB pour les normes comptables internationales), les institutions internationales (OMC, BIT, FMI, UNESCO, OMS, etc.). Il sera nécessaire de distinguer les différents domaines où s'exercent ces règles, notamment : environnement, commerce international, droit du travail, droits de propriété, finance internationale.

Parmi les objectifs de ces programmes, figurera l'étude des conditions d'émergence de ces règles (leur caractère exogène ou endogène), les interactions entre ces règles (leur complémentarité et leur hiérarchie), l'impact de ces règles sur les stratégies des acteurs. De même, seront étudiées les situations caractérisées par l'absence de règles (cas des paradis fiscaux).

Les programmes accueillis par ce thème pourront également aborder la question d'une nouvelle hiérarchie des normes internationales, dans la perspective d'une réforme de la

régulation de la mondialisation, par exemple, visant à subordonner les règles commerciales aux droits fondamentaux dans les domaines politique, social et environnemental.

THÈME 5 : FLUX, ÉCHANGES ET INSTITUTIONS

Coordonnateurs :

Fatiha Talahite - talahite.fatiha@univ-paris13.fr

Saïd Souam - Said.Souam@ensae.fr

Ce thème met en contact des chercheurs de différentes disciplines en SHS ayant en commun de travailler sur l'espace mondial en tant qu'espace structuré et traversé par des échanges multidimensionnels, matériels et immatériels, humains et économiques, sociaux, culturels, scientifiques, technologiques. Il s'agit en particulier d'étudier la dimension institutionnelle de ces échanges : comment naissent-ils et se développent-ils ? Quelles sont les dynamiques qui en sont à l'origine et qui accompagnent leur développement ? A quelles contraintes sont-ils soumis ? Comment des règles et institutions émergent-elles de ces échanges ou s'imposent-elles à eux de manière exogène ?

Les projets porteront principalement sur la région méditerranéenne. Cet espace d'échanges, parmi les plus anciens dans l'histoire des relations internationales, est en effet pris aujourd'hui dans une vaste dynamique de changement, ou plutôt des dynamiques, lesquelles s'inscrivent souvent dans des espaces plus larges que celui des pays riverains de la Méditerranée. Par exemple, l'on ne peut pas étudier les migrations transméditerranéennes sans inclure, d'une part, l'Afrique subsaharienne, d'autre part, l'ensemble du territoire européen et même au-delà. De la même manière, l'analyse des flux économiques et financiers doit intégrer l'environnement global de la mondialisation. Autre exemple, l'étude des relations entre les sociétés et, à un niveau micro, entre les individus, les entreprises, les organisations, nécessite de prendre en compte des contextes locaux et des trajectoires singulières. Ainsi caractérisé, ce thème englobe non seulement les échanges Nord-Sud – les plus visibles - mais également les autres orientations - Est-Ouest, Sud-Sud – que peuvent prendre ces relations.

Cette année, le thème du changement - politique, économique, social, institutionnel - sera privilégié, en liaison avec l'analyse des « révoltes arabes » et de leurs prolongements sous des formes différentes selon les pays et à la lumière de l'impact de la crise financière internationale au MENA. Enfin, l'ouverture vers d'autres régions, dans le cadre d'études comparatives entre pays ou groupes de pays, est toujours bienvenue. On pourra par exemple comparer les expériences de transition politique et/ou économique ou d'intégration régionale dans le MENA avec celles d'autres régions (en Asie, Afrique, Amérique Latine..), ou encore les trajectoires des économies pétrolières arabes avec celles d'autres régions du monde.

AXE 4 PENSER LA VILLE CONTEMPORAINE

Coordonnateur : Alain Bertho - bertho@orange.fr

L'axe « Penser la ville contemporaine » accueille des programmes ayant en commun le constat selon lequel l'étude de la ville contemporaine dans la mondialisation met à l'épreuve la constitution des savoirs, les disciplines instituées et leurs paradigmes. Des questions nouvelles sont produites par des situations inédites intervenant dans des champs structurés de longue date par les clivages disciplinaires et des concepts désormais mis en demeure de se soumettre à l'épreuve de problèmes concrets et dans des perspectives internationales.

Un accent particulier sera mis sur l'image de la ville produite par ses habitants et ses acteurs et aux outils numériques mobilisés.

THÈME 1 : MÉMOIRES ET TERRITOIRES : ACTIONS, REPRÉSENTATIONS, NARRATIONS, PATRIMONIALISATIONS

Coordonnatrice : Claire Lévy Vroelant - clevyvroelant@gmail.com

La ville contemporaine est faite de mutations et de permanences. Le traitement de la mémoire en rapport avec les lieux est donc un enjeu majeur. L'articulation entre mémoire et territoire doit permettre de saisir les processus, les acteurs, les enjeux et les effets de transmission et d'héritage, mais aussi les effacements et les ruptures. La transformation des quartiers résulte aussi du traitement et des représentations du « passé » qui engagent les groupes sociaux, qu'il s'agisse de valorisation, de disqualification, ou encore de processus plus hétérogènes. Les conflits autour des « mises en patrimoine » montrent des configurations structurées par des enjeux politiques, économiques, symboliques et culturels forts, et peut-être renforcés à l'ère de la ville contemporaine. De ce point de vue les recompositions ayant cours dans la plaine Saint-Denis sont emblématiques de changements qui saisissent la ville contemporaine et dont on peut trouver des pendants dans tous les continents.

Lieux, acteurs, événements, sont des entrées possibles pour l'analyse des processus d'activité mémorielle, tandis que les formes de l'expression et de l'analyse méritent une attention particulière.

L'entrée par les lieux suppose que l'émergence de mémoires collectives et individuelles est pensée en lien avec les territoires urbains. Les lieux de la ville sont souvent illisibles, et une sémiologie de la ville en lien avec la mémoire constitue une piste prometteuse. La matérialité des lieux de vie, lieux de mémoire improbables et pourtant mobilisés dans les narrations, accroche la/les mémoires individuelles et collectives. Les espaces publics les plus divers sont des lieux d'expression mémorielle dont la portée politique, affective, culturelle est constitutive d'une urbanité mondialisée à laquelle les migrations participent très fortement. Les processus de visibilité ou d'invisibilité des mémoires liées à l'immigration prennent appui sur des lieux faisant référence et sens ; ils constituent une piste à explorer plus avant. L'entrée par les acteurs concerne les « passeurs » et les « entrepreneurs » de mémoires, individuels et collectifs, portant des représentations sous des formes diverses. Les formes de leur expression, (artistique, littéraire, muséographique, archivistique, cinématographique,

théâtrale, urbanistiques etc.) et les usages sociaux qui en sont faits seront à articuler dans le temps et dans l'espace. La fabrication des images des territoires urbains peut ainsi être envisagée comme résultant de jeux d'acteurs inégaux dont la mise en lumière participe de la compréhension des processus de prise de décision. Quant à l'entrée par les événements, elle permet de mobiliser le temps long des cycles mémoriels à partir d'événements particuliers. Cette entrée vise les processus de transmission, d'effacement, de résurgence, de reprise et de déprise. Elle permet d'envisager les processus de construction, déconstruction, reconstruction entre histoire et mémoire. Elle permet d'associer les récits avec les objets et leur mise en scène.

Les formes que prennent ces processus sont multiples et demandent une attention à des modes d'expression particuliers que la mémoire suscite, mais aussi avec (ou contre) lesquels les acteurs travaillent. En effet l'oubli et l'absence sont partie prenante du processus. Destruction et négation peuvent être par conséquent considérées comme le pendant de la patrimonialisation et de la mémorialisation. Les contextes de déracinement, et plus généralement de migration, favorisent les inscriptions complexes, et inégalement légitimées, dans l'espace public. Prenant appui sur la matérialité du tissu urbain mais aussi sur la corporéité et la capacité langagière des acteurs, ces inscriptions témoignent de la manière dont les individus et les groupes construisent une « identité » jamais tout à fait acquise, et comment les images participent de la recomposition des territoires. Par conséquent, les croisements disciplinaires, mais aussi culturels, faisant référence à des modes d'expression et de restitution des savoirs non exclusivement académiques semblent particulièrement indiqués. Les méthodes de recueil de données et d'analyse peuvent s'enrichir de formes interactives d'investigation, en particulier avec les sujets, individuels et collectifs, actifs dans la fabrication et la circulation des mémoires urbaines.

THÈME 2 : LA VILLE DANS LA MONDIALISATION : CONFLITS ET SUBJECTIVITÉ

Coordonnateur : Alain Bertho - bertho@orange.fr

Le thème part de l'hypothèse que la mondialisation urbaine bouleverse les repères sociaux et politiques, les processus de production et leur inscription territoriale, les identités collectives liées au travail et aux classes, les modes de gestion et de représentation, les formes de mobilisation collectives. La ville devient ainsi un « espace stratégique » (selon l'expression de Saskia Sassen), laboratoire privilégié des transformations des modes de gouvernement : mise à distance des populations par la crise de la représentation mais recherche de leur « participation », doute permanent porté sur l'appartenance légitime à la ville d'une partie des habitants et des quartiers (migrants, pauvres, banlieues, favelas, bidonvilles...), gestion sécuritaire, voire militarisée, de la vie urbaine et de ses conflits.

Les habitants de ces villes sont paradoxalement à la fois sans cesse invoqués comme sujets de participation civique et absents comme sujets de droit et comme acteurs effectifs des processus de décision. Dans ces conditions, depuis le début du siècle, les villes se présentent comme les espaces récurrents d'affrontements violents entre les populations et les pouvoirs voire d'affrontements entre les populations elles-mêmes (Afrique du sud 2008).

Depuis 2012, les orientations du thème partent de l'observation que 2011 a, par rapport à ces éléments récurrents, marqué une étape essentielle : de la Place Tahrir à Wall Street en passant par la Puerta del Sol, la « place » est devenue l'espace privilégié de nouvelles affirmations collectives et de mise en visibilité des mobilisations populaires. De ces conflits, la ville n'est donc plus, comme par le passé, principalement le théâtre ; elle en devient l'enjeu : enjeu

symbolique, enjeu linguistique, enjeu productif, financier et commercial, enjeu territorial, enjeu de pouvoir, enjeu de conflits translocaux.

De nouveaux récits collectifs s'élaborent. C'est l'émergence de ces nouvelles subjectivités urbaines qu'il convient aujourd'hui d'identifier, de décrypter et d'analyser : circonstances et développement des mobilisations, formes d'organisation et nouveaux récits collectifs.

Ces récits collectifs mobilisent les NTIC comme les modes d'action collective dans la ville (l'occupation..), l'image numérique (vidéo amateur mise en ligne) comme l'acte artistique (Graph, Street Art)... Leur étude doit donc mettre à l'épreuve toutes les disciplines en SHS et poser dans des termes nouveaux l'épistémologie d'une recherche comparative internationale. C'est donc de ces conflits et de ces mobilisations, des mots et des images qu'ils produisent que la Maison des Sciences de l'Homme de Parisnord souhaite être l'observatoire international et inter disciplinaire qui disposera cette année d'un outil collaboratif en ligne. Les programmes contribuant à cette dynamique seront les bienvenus.

THÈME 3 : LA FABRIQUE DE LA VILLE CONTEMPORAINE : DYNAMIQUE DES MOTS, DES IMAGES, DES PRATIQUES

Coordonnatrices:

Susanna Magri - susanna.magri@csu.cnrs.fr

Sylvie Tissot - stissot@umb.u-strasbg.fr

Dans la suite de l'appel de l'an dernier, nous accueillerons cette année des projets s'intéressant au processus de formation de l'espace urbain contemporain. Comme précédemment, plutôt que d'insister sur les traits communs des métropoles, suivant le postulat d'une « ville globale », on s'interrogera sur les facteurs qui concourent à la formation des convergences mais aussi des divergences dans le processus de transformation des quartiers urbains contemporains, en particulier résidentiels. Tournant le dos au comparatisme qui naturalise le fait national, ce thème est ouvert aux projets considérant que la spécificité locale de la ville, comme celle de la culture et du savoir, se construit dans le contact, à travers la circulation des mots, représentations, pratiques et modèles architecturaux et urbains. Les projets porteront donc une attention particulière à ce qui est transféré dans l'espace et dans le temps, aux modalités de ces transferts, à ce qui, à travers eux, est emprunté, réadapté ou rejeté.

Pour appréhender les formes contemporaines de ces transferts, il conviendra de renouveler ou de réadapter la palette des outils d'analyse. Ce renouvellement n'ira pas lui-même sans une interrogation réflexive sur l'usage que les sciences sociales peuvent faire (ou ont fait) des supports discursifs et visuels des pratiques urbaines et des catégories cognitives (la carte, la photo, le film). L'attention sera aussi portée sur les circulations entre les mondes savants et entre mondes savants et mondes profanes, sur les véhicules de ces circulations – en particulier sur les médias – et sur leurs enjeux et effets. On n'écartera par ailleurs aucune catégorie d'agents de transformation de la ville et de ses quartiers: à côté des professionnels, des savants et des représentants des pouvoirs publics en charge de l'espace urbain, il conviendra d'étudier les différentes catégories d'utilisateurs en portant une attention particulière aux modalités d'intervention collectives et individuelles, ainsi qu'aux ressources et positionnements orientant représentations et actions. Comme la mobilité est l'un des traits majeurs de la ville contemporaine, il sera également pertinent de s'interroger sur l'apport des

populations migrantes à la configuration des espaces résidentiels en tant que modalité d'appropriation d'un territoire.

Les projets pourront, entre autres, s'attacher à analyser ce qui apparaît en première approche comme un trait commun, mais qui pourrait également révéler d'intéressantes résistances à l'uniformité, tel le recours à la patrimonialité culturelle et architecturale comme mode de valorisation urbaine, les modèles d'appropriation du territoire et spécialement les modèles de regroupement identitaire matérialisé dans l'espace résidentiel, ainsi que les droits, normes et règles produits par les politiques urbaines ou régissant celles-ci, notamment dans l'espace européen. Prenant en considération les entreprises d'harmonisation et les débats qu'elles suscitent, les projets seront invités à s'interroger sur les facteurs de leurs réussites et de leurs échecs.

THÈME 4 : ESPACE, TEMPS, CONCEPTS À L'ÉPREUVE DE LA VILLE CONTEMPORAINE

Coordonnateur : Gérard Baudin - gerardbaudin@univ-paris8.fr

Ce thème regroupe des programmes s'interrogeant sur les outils, concepts et notions visant la saisie de la ville contemporaine et s'appuyant généralement sur deux registres fondamentaux : l'espace et le temps. Il s'agira également en retour de questionner les conséquences à la fois heuristiques et plus pratiques de telles opérations intellectuelles ou plus techniques ainsi mises à l'épreuve. Quels sont les rapports entre les catégories de saisie de la ville contemporaine et les représentations dont elle est l'objet ? Sur quoi ces catégories se fondent-elles et comment circulent-elles entre les mondes scientifique, politique technique, médiatique ou celui des habitants ? Comment infléchissent-elles ou construisent-elles les représentations de la ville ? Les transformations de la ville et de notre rapport à l'espace et au temps supposent une analyse entrecroisant ces deux registres. D'où la question de savoir comment construire un tel cadre d'analyse et quelles sont les conséquences d'un changement d'échelles et d'un changement de focales tant du point de vue de la connaissance que de celui de l'action. Car analyser

et dire la ville contemporaine, c'est aussi préfigurer et/ou justifier ses transformations, voire agir sur elle, orienter aussi des pratiques. Qu'est-ce que les instruments de saisie, mots et représentations font aux lieux ? Quels peuvent être les effets de nouveaux modes de représentations (numériques, mêlant réel et virtuel...) ou encore d'interventions artistiques sur la perception, voire sur les transformations possibles des lieux à partir d'un imaginaire renouvelé ? Autant de questions bienvenues dans le cadre de ce thème.

THÈME 5 : VILLE DURABLE : MÉMOIRE, DEVENIR ET CRITIQUE

Coordonnateurs :

Solange Montagné-Villette - solange.villette@orange.fr

Boris Lebeau - borislebeau@hotmail.fr

Alors que le gouvernement, les institutions internationales, les ONG ou les collectivités territoriales en appellent à un monde plus durable, comment cette révolution conceptuelle affecte-t-elle la ville contemporaine ? Telle est l'interrogation centrale de ce thème. Elle se décompose en plusieurs volets. La ville durable pose en des termes renouvelés la question de

la place de la nature en ville et de l'urbanité. À travers différents exemples sera donc abordée la question de l'intégration :

- du risque naturel dans la planification urbaine ;
- de la préservation de vastes réserves « naturelles » aux portes des villes,
- de la réalisation de trames vertes et bleues en milieu urbain dense, des jardins et de l'agriculture urbaine et de leurs nouvelles formes (par exemple : jardins de réinsertion, AMAP..).

La durabilité urbaine qui remet en cause les paradigmes développés après guerre notamment, tels que l'étalement urbain ou le zonage, ne peut pour autant faire du passé table rase. Si l'on reconvertit certaines friches industrielles ou dynamite des barres, l'on ne peut effacer des quartiers entiers de la ville, leurs pratiques et leur culture. La ville durable doit donc inventorier et gérer les traces du passé de la ville industrielle : usines, commerces de proximité, monuments œuvres d'art, ces traces étant fréquemment converties en signes patrimoniaux, selon des processus complexes : l'exemple de la gestion de l'art public interroge par exemple sur le lien entre ville d'hier, de demain et ville durable.

La ville durable, telle que mise en œuvre aujourd'hui fait fortement évoluer les formes architecturales et urbaines. Mais dans quels sens ? La révolution conceptuelle qu'exige la ville durable ouvre-t-elle un champ nouveau pour la création architecturale ? Ou, au contraire, la normalisation croissante des processus de construction (HQE, BBC...) n'est-elle pas la source d'une standardisation des formes ? Quelle place accorde-t-on encore aux aspects esthétiques et culturels à l'heure de l'évaluation généralisée des performances énergétiques de la ville ? La normalisation des modes de construction et de conception de la ville est-elle toujours compatible avec la diversité et l'audace architecturale ?

L'essor des TIC interroge doublement la notion de ville durable. Présentées comme le moyen de « dématérialiser la croissance », elles permettraient de réduire l'empreinte écologique des activités humaines. Qu'en est-il véritablement ? Leur place grandissante dans le secteur des services à la personne ne pose-t-elle pas des problèmes liés à l'inégal accès et maîtrise de ces technologies par les populations ? Existe-t-il, sur ce point, une véritable « fracture numérique » calquée sur les inégalités sociales et les différences culturelles ?

En la matière, la réflexion autour des « villes intelligentes » (ou smart city) semble un champ particulièrement intéressant à investiguer. Avec l'émergence de réseaux numériques intelligents, sommes-nous devant une nouvelle vague de progrès techniques susceptibles de bouleverser tant les comportements des urbains que l'organisation ou la gouvernance des villes ? Dans quels contextes techniques et idéologiques naissent ces réflexions qui, dans les agendas politiques des villes anglo-saxonnes, semblent en passe de supplanter la ville créative ?

Si la ville durable est souvent abordée par le prisme des professionnels de l'habitat et des normes de construction (HQE, BBC), elle comporte une dimension organisationnelle largement sous-estimée et que l'on pourra analyser par le biais des mobilités, de la mixité fonctionnelle, générationnelle et sociale ainsi que des savoirs. L'analyse des politiques de réduction du trafic automobile dans les grands centres urbains pourrait se révéler fort intéressante à cet égard. Pour justifiées qu'elles soient, ces politiques ont-elles toujours une réelle efficacité « écologique » à l'échelle des agglomérations ? Assorties de mesures visant à interdire l'usage des véhicules les plus polluants, ces politiques n'institutionnalisent-elles pas une forme d'inégalité sociale face à la mobilité, inégalité qui semble peu conciliable avec la durabilité ? L'approche de la durabilité devra aussi être abordée par le prisme des habitants en fonction de leur origine, de leur mode de vie, de leur CSP... Dans cette perspective, un état des lieux critique des expériences et des pratiques de durabilité urbaine (éco-quartiers, parcs éco-industriels, politiques de mobilités douces...) pourrait être mené.

Enfin, on pourra s'interroger sur la question industrielle qui a été et demeure encore le grand moteur de l'urbanisation du monde. Dans un contexte de renchérissement des prix de l'énergie et d'augmentation du chômage dans les pays anciennement industrialisés, la présence voir la relocalisation d'industries dans les villes est-elle souhaitable ? Les éco-activités, qui concernent de nombreux secteurs comme l'eau, les déchets, l'écoconception, ou les énergies renouvelables...sont souvent présentées comme un nouveau relais de croissance pour les villes occidentales. Leur essor est-il néanmoins suffisant pour pallier les pertes d'emplois industriels ? Leur intégration au sein de la ville est-il toujours aisé au regard notamment des nuisances ou du rejet et parfois même des peurs qu'elles suscitent auprès des populations ?

Enfin, on pourra s'interroger sur la réalité des marges de manœuvre dont disposent les pouvoirs urbains pour construire une ville durable à l'heure de la mondialisation économique et sociale. Un zoom sur les politiques d'insertion et d'emploi dans divers territoire pourrait servir de support à l'analyse.